



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 8 mars 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2023.BVD.613
Classification : Non classifié

Anet / Lindenhof, établissement pénitentiaire de Witzwil, remise en état de dix bâtiments (Lindenhof) et de l'ancienne villa de l'administrateur pour des places de détention (travail externe) ; crédit supplémentaire pour la réalisation

1. Objet

À l'automne 2018, le Conseil-exécutif avait soumis au Grand Conseil une demande pour un crédit de réalisation d'un montant de 56,16 millions de francs pour la rénovation du Lindenhof de l'établissement pénitentiaire de Witzwil. Le Grand Conseil a approuvé un crédit de 51,36 millions de francs (2018.RRGR.323). Après l'approbation d'une proposition d'amendement, les coûts ont été réduits de 4,8 millions de francs, faisant passer les réserves ordinaires de 6,8 millions de francs (13 %) à 2 millions de francs (3,4 %).

Des coûts supplémentaires découlent de la faillite imprévue de l'installateur-électricien mandaté. Ces coûts ne peuvent pas être financés dans le cadre du crédit approuvé en raison des réserves insuffisantes. Un crédit complémentaire au crédit de réalisation selon les articles 35 et 37 LFin d'un montant de 4 800 000 francs est donc demandé afin de financer les dépenses supplémentaires et de limiter les conséquences financières d'un arrêt des travaux.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Justice et police, bâtiments (gros œuvre 1)	4 600 000	80
Justice et police, bâtiments (second œuvre)	54 149 000	25

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
58 749 000	17 624 700	41 124 300	3,4

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- 2023 cédentes	2024	2025	2026	2027	2028	Années suivantes
Investissements effectifs nets	39,4	22,1	14,9					
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2022	36,2	24,3	10,8					

Concernant les écarts entre les investissements effectifs nets et le plan d'investissement intégré, voir les explications au chiffre 6.4 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Justice et police, bâtiments (gros œuvre 1)	57 500
Justice et police, bâtiments (second œuvre)	2 165 960

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		